

Envoyé en préfecture le 27/04/2016

Reçu en préfecture le 27/04/2016

Affiché le



ID: 034-213402704-20160427-2016\_33-DE

#### **DELIBERATION 2016-33**

LE 21 AVRIL DEUX MILLE SEIZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU QUINZE AVRIL DEUX MILLE SEIZE.

PRESENTS: Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D - Mme VESSIOT A. - M. PETIT E. – Mme OMS M-L. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. – Mme MAUREL P. – M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. – M. A. CLAMOUSE - Mme FAVRE-MERCURET R. – Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - Mme FASSIO I. - M. LE BLEVEC B. – Mme ESCRIG C. – Mme SALOMON M-L. – M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: M. PAINTRAND J.F procuration à Mme VESSIOT – M. TRINDADE J. procuration à M. MERLIN D. - Mme VACQUIE S. procuration à Mme GUIRAUD I. - M. NENCIONI S. procuration à M. CLAMOUSE A. - Mme AURIAC A. procuration à M. FONTVIEILLE H. – M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C.

ABSENT: M. ATLAN J.

ABSENTS EXCUSES: Mme FABRY V. - M. CARABASSE P.

Madame FASSIO Isabelle a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

### **OBJET: SUBVENTION PROJET ASSOCIATION CYCLO TOURISME**

Madame le Maire rappelle que les subventions aux associations sont attribuées en deux parts :

- les subventions de fonctionnement
- les subventions projets

Elle indique avoir été destinataire d'une demande de subvention projet par l'association Cyclo Tourisme pour un stage sportif qui se déroulerait du 26 au 28 Août 2016.

<u>L'objectif</u>: Amener le groupe à pratiquer le cyclotourisme sur un circuit itinérant de 330 km avec 4 500 m de dénivelé positif sur trois jours, apprendre à gérer son effort sur des grandes distances et par l'occasion faire briller les couleurs de Saint Jean de Védas hors du département.

#### M. CLAMOUSE ne prend pas part au vote

## Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE	
Contre		
Abstention		

# Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- ATTRIBUE à l'association Cyclo Tourisme la somme de 500 € qui correspond à une aide financière d'un stage sportif ;

- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65 du budget primitif 2016. le

Envoyé en préfecture le 27/04/2016

Reçu en préfecture le 27/04/2016



ID: 034-213402704-20160427-2016\_33-DE

Isabelle GUIRAUD Maire de Saint Jean de Védas, Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

